

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/06/2024 - 3846 - 2023 B 00918 - 483 282 497 - 4 MAK

PHARMACIE DU CYGNE

31 RUE DES TETES

68000 COLMAR

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

24/3846
23B 918

TRIBUNAL JUDICIAIRE
29 MAI 2024
COLMAR

PHARMACIE DU CYGNE

31 RUE DES TETES

68000 COLMAR

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL




PHARMACIE DU CYGNE

31 RUE DES TETES

68000 COLMAR

BILAN

Présenté en Euros

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 990,00	2 869,25	2 120,75	0,06	3 368,25	0,09
Fonds commercial	2 750 000,00		2 750 000,00	73,75	2 750 000,00	73,90
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 767,00	16 767,00				
Autres immobilisations corporelles	520 098,87	509 739,24	10 359,63	0,28	12 381,27	0,33
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	328,50		328,50	0,01	325,50	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 553,55		24 553,55	0,66	24 553,55	0,66
TOTAL (I)	3 316 737,92	529 375,49	2 787 362,43	74,75	2 790 628,57	74,89
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	207 952,33		207 952,33	5,58	292 927,76	7,87
Avances & acomptes versés sur commandes	800,00		800,00	0,02	800,00	0,02
Clients et comptes rattachés	373 967,23		373 967,23	10,03	543 127,92	14,60
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	43 326,70		43 326,70	1,16	120,84	0,00
. Personnel					287,22	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	45 278,70		45 278,70	1,21	47 760,91	1,28
. Autres	2 150,69		2 150,69	0,06	7 074,16	0,19
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	4,50		4,50	0,00	4,50	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	261 610,47		261 610,47	7,02	31 908,97	0,86
Charges constatées d'avance	6 386,90		6 386,90	0,17	6 676,14	0,18
TOTAL (II)	941 477,52		941 477,52	25,25	930 688,42	25,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 258 215,44	529 375,49	3 728 839,95	100,00	3 721 316,99	100,00

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	0,27	10 000,00	0,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000,00	0,03	1 000,00	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	800 000,00	21,45	800 000,00	21,50
Autres réserves	442 696,05	11,87	209 953,71	5,84
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	254 626,19	6,83	232 742,34	6,25
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 508 322,24	40,45	1 253 696,05	33,69
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	951 986,94	25,53	1 180 463,82	31,72
. Découverts, concours bancaires	7 722,83	0,21		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	4 364,81	0,12	49 928,32	1,34
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	901 902,45	24,19	969 584,54	26,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	53 855,82	1,44	30 999,36	0,83
. Organismes sociaux	49 404,83	1,32	43 995,64	1,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 121,00	0,06	13 204,00	0,35
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 130,75	0,19	32 431,06	0,87
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	28 089,08	0,75	29 024,09	0,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	213 939,20	5,74	117 990,11	3,17
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	2 220 517,71	59,55	2 467 620,94	66,31
(V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 728 839,95	100,00	3 721 316,99	100,00

PHARMACIE DU CYGNE

31 RUE DES TETES

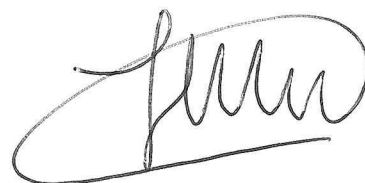
68000 COLMAR

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Pour copie
certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by several loops and a horizontal line at the bottom.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 3 728 839,95 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 254 626,19 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 754 990,00		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	16 767,00		
Autres install., agencements, aménagements	495 888,79		
Matériel de transport	2 843,25		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 676,83		690,00
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	536 175,87		690,00
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	325,50		3,00
Prêts et autres immobilisations financières	24 553,55		
TOTAL	24 879,05		3,00
TOTAL GENERAL	3 316 044,92		693,00

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 754 990,00	2 754 990,00
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			16 767,00	16 767,00
Autres install., agencements, aménagements			495 888,79	495 888,79
Matériel de transport			2 843,25	2 843,25
Matériel de bureau, informatique, mobilier			21 366,83	21 366,83
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			536 865,87	536 865,87
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			328,50	24 042,72
Prêts et autres immobilisations financières			24 553,55	833,33
TOTAL			24 882,05	24 876,05
TOTAL GENERAL			3 316 737,92	3 316 731,92

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 621,75	1 247,50		2 869,25
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	16 767,00			16 767,00
Installations, agencements divers	487 835,57	1 096,39		488 932,16
Matériel de transport	2 056,43	159,58		2 216,01
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 135,60	1 455,47		18 591,07
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	523 794,60	2 711,44		526 506,24
TOTAL GENERAL	525 416,35	3 958,94		529 375,49

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 247,50				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	1 096,39				
Matériel de transport	159,58				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 455,47				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 711,44				
TOTAL GENERAL	3 958,94				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	19 827,75		19 827,75	
Sur comptes clients	38 923,00		38 923,00	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	58 750,75		58 750,75	
TOTAL GENERAL	58 750,75		58 750,75	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			58 750,75	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	24 553,55		24 553,55
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	373 967,23	373 967,23	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	45 278,70	45 278,70	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	45 477,39	45 477,39	
Charges constatées d'avance	6 386,90	6 386,90	
TOTAL GENERAL	495 663,77	471 110,22	24 553,55
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	7 722,83	7 722,83		
- plus d'un an	951 986,94	228 476,88	723 510,06	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	901 902,45	901 902,45		
Personnel et comptes rattachés	53 855,82	53 855,82		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 404,83	49 404,83		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	2 121,00	2 121,00		
- T.V.A.	7 130,75	7 130,75		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 089,08	28 089,08		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 364,81	4 364,81		
Autres dettes	213 939,20	213 939,20		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 220 517,71	1 497 007,65	723 510,06	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	228 476,88			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX**8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

ANNEXE

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

8.4 - INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même:

Désignation	Montant
TOTAL	

8.5 - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan:

Désignation	Montant
TOTAL	

ANNEXE

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	21 330,35
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	21 330,35

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	48 417,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 669,29
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	198 309,59
Autres dettes	
TOTAL	293 396,49

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 809,90	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	5 809,90	

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

9.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.8 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 161 374,61
Ventes de produits finis	
Prestations de services	112 018,83
TOTAL	3 273 393,44

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 273 393,44
Etranger	
TOTAL	3 273 393,44

9.9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	340 375,19	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	254 626,19	

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER**

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

10.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.5 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.6 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	

Commentaires:

10.7 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaires:

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

PHARMACIE DU CYGNE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 RUE DES TETES
68000 COLMAR
483282497

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MARS 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/08/2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 254 506,19 euros de l'exercice clos le **31/08/2022** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	254 506,19 euros
Le report à nouveau antérieur	442 696,05 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	697 202,24 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 697 202,24 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mars 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Signature du gérant



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de **Jean-François KELBER**, gérant, pour l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023 est portée à une somme nette de 84 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

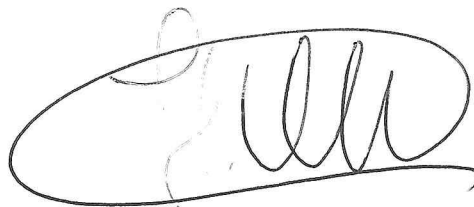
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Signature du gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Kelber', enclosed within a large, loopy oval shape.

PHARMACIE DU CYGNE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 RUE DES TETES
68000 COLMAR
483282497

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MARS 2023

L'an 2023,
Le 15 mars,
A 14H00,

Jean-François KELBER, l'associé unique de la **PHARMACIE DU CYGNE**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros divisé en 100 parts sociales et seul associé préside l'Assemblée en sa qualité de gérant associé.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/08/2022** et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au **31/08/2022**,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31/08/2022**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31/08/2022**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 254 506,19 euros de l'exercice clos le **31/08/2022** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	254 506,19 euros
Le report à nouveau antérieur	442 696,05 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	697 202,24 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 697 202,24 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à **Jean-François KELBER**, gérant, qui s'est élevée à un montant net de **84 000 euros**.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : **23 956,50 euros**

Cotisations facultatives (prévoyance, retraite...) comptabilisées en charges sur l'exercice : **3 432,96 euros**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.